



Funcosil AS

Disponibilité		
Nbre / palette	84	24
UC	5 l	30 l
Conditionnement	Bidon métal	Bidon métal
Emballage / Code	05	30
Art. n°		
0640	■	■

Consommation

Le besoin en agent d'imprégnation doit être déterminé sur une surface d'échantillon suffisamment grande (1-2 m²).



Domaines d'utilisation



- Protéger les façades contre la pluie battante
- Réduction de la tendance aux salissures et au verdissement
- Matériaux de construction blanchis, poreux, minéraux comme brique, clincker et béton

Propriétés



- Intensification de la couleur
- Légèrement renforçant
- Hydrofuge
- Perméable à la diffusion de vapeur d'eau
- Bonne pénétration
- Résistant aux rayons UV
- Résistant aux alcalis
- Excellent effet à long terme

Produits complémentaires

➤ BFA* (0673)

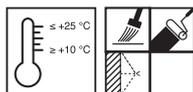
* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- **Exigences concernant le support**
Le support doit être propre, sec et sans poussière.
- **Traitement préliminaire**
Les défauts de construction tels que fissures, joints fissurés, connexions défectueuses, remontées et humidité hygroscopique doivent être éliminés au préalable.

Le nettoyage nécessaire ne devra pas être agressif: aspersion d'eau chaude ou froide, ou nettoyage à la vapeur. Dans le cas de salissures récalcitrantes, utiliser le procédé Rotec 25 l (5235) ou les produits nettoyants Remmers [p. ex. Décrassant (0671), Nettoyant Clean FP (0666), Clean AC (0672) ou Combi WR (0675)].

Mise en œuvre



Appliquer le produit d'imprégnation sans pression par le procédé de noyage (éviter la nébulisation) de telle façon qu'il coule un film de liquide de 30-50 cm sur le long du support.

Répéter plusieurs fois l'opération (au moins 2 fois) frais sur frais jusqu'à il n'y a plus d'absorption du produit d'imprégnation.

Traiter les supports qui ne peuvent pas être pulvérisés avec une brosse mouillée ou un rouleau.

Toujours utiliser un pinceau ou un rouleau bien imbibé sur les surfaces qui ne permettent pas l'application par pulvérisation.

Informations de mise en œuvre

Prendre les dispositions adaptées pour protéger les matériaux et éléments de construction ne devant pas entrer en contact avec le produit.

Protéger les surfaces fraîchement traitées de la pluie battante, du vent, des rayons du soleil et de la formation d'eau de condensation.

Enlever l'excès de produit d'imprégnation dans l'heure qui suit avec le Diluant V 101.

Important

Tout écart par rapport aux réglementations en vigueur doit faire l'objet d'un accord spécifique.

Pour la planification / l'exécution, observer les certificats d'essais disponibles.

Il faut veiller à ce que l'eau ne puisse pas pénétrer derrière la zone hydrophobe.

Ne convient pas aux matériaux sensibles aux solvants tels que le polystyrène ou le bitume.

La condition préalable à un effet d'imprégnation optimal est l'absorption de l'agent d'imprégnation ; celle-ci dépend du volume des pores et de la teneur en humidité du matériau de construction.

S'il y a présence de sels nocifs pour les matériaux de construction, procéder à une analyse quantitative des sels nocifs.

Des concentrations élevées de sels nocifs peuvent entraîner de graves dommages structurels qui ne peuvent être évités par l'imprégnation.

Contrôler l'efficacité:

L'absorption d'eau des matériaux de construction minéraux peut être déterminée avant et après l'imprégnation hydrophobe avec la Plaque d'essai Funcosil (art. n°0732) ou avec la Coffre d'essai façade (art.n°4954).

Le test d'activité doit être effectué au plus tôt 6 semaines après l'application.

Un test d'efficacité est requis sur les pierres naturelles carbonatées.

Toujours réaliser une/des surface(s) test(s)!

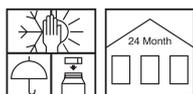
Outillage / Nettoyage des outils



Les outils doivent être propres et secs.

Après utilisation et avant des interruptions de travail prolongées, nettoyer l'équipement avec le diluant V 101.

Stockage / Tenue en stock



Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts. Utiliser les emballages entamés aussi rapidement que possible.

Équipement de protection individuelle

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules minimum A/P2 et de lunettes de protection est nécessaire. Porter des gants et des vêtements de protection adaptés.

Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement. Cette édition annule et remplace les précédentes.